

Coach professionnel

RNCP25501 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315
Code(s) ROME	M1402, M1502, K1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

AGORA PERFORMANCE · SIRET : 51988665900019

Agora performance

<http://www.agoraperformance.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le coach professionnel accompagne une personne, un groupe ou une équipe pour le développement de leurs potentiels, de leurs savoir-faire et savoir-être dans le cadre d'objectifs professionnels ou personnels.

Il favorise la prise de conscience par une personne, un groupe ou une équipe de ses modes de fonctionnement, avec l'objectif de dépasser la situation dans laquelle elle ou il se trouve et d'atteindre ses objectifs professionnels et/ou personnels qu'elle ou il s'est fixé(e) seul ou avec son employeur.

Il contribue à simplifier pour le coaché la recherche et la mise en application de solutions propres, qui permettent d'obtenir des résultats concrets et mesurables.

Ses principales activités exercées sont les suivantes :

- 1) Déterminer le besoin, proposer l'accompagnement adapté, élaborer le contrat de prestation.
- 2) Conduire des entretiens de coaching.
- 3) Evaluer les résultats de l'accompagnement dans le but d'atteindre les objectifs fixés et l'autonomie de son coaché.
- 4) Intégrer dans sa pratique l'évolution du métier et des besoins des clients.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées:

- Analyser la demande d'accompagnement et la pertinence du coaching.
- Définir le cadre de la prestation.
- Adopter une posture neutre.
- Favoriser l'expression du coaché par l'écoute, le questionnement, la reformulation, le feedback.
- Clarifier et définir les objectifs.
- Structurer l'entretien.
- Adapter son intervention à la progression du coaché.
- Analyser la progression et les résultats de l'accompagnement.
- Respecter l'éthique et la charte de déontologie.
- Comparer sa pratique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

le consulting
la formation,
le management,
les ressources humaines.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

coach individuel, de groupe et d'équipe,
coach interne,
coach en développement des compétences.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 588 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	50 650
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 4 personnes (deux hommes, deux femmes) :

- 2 professionnels du coaching en activité non intervenant dans l'organisme de formation. Un des 2 professionnels remplit le rôle du président du jury,
- 2 membres de l'organisme certificateur : le directeur pédagogique et la directrice qualité.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury unique est composé de 5 personnes (deux hommes, deux femmes et un président de jury H ou F) :

- 2 coachs en activité extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont un est employé (50%) et un employeur (50%),
- d'un(e) président(e) de jury,
- de la directrice qualité et d'une formatrice d'Agora Performance.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25501/>